

# Bienvenue à vous !

Réunion de rentrée - Première année de Licence de Droit  
Année 2024-2025

Pauline PARINET-HODIMONT

Maître de conférences en droit public

Responsable de la première année de Licence de droit



*Votre semaine de pré-rentrée...*

# Votre semaine de pré-rentrée

# 1

## Formations à l'Environnement Numérique de Travail (ENT) et aux Ressources du Service Commun de Documentation (SCD)

Le mardi 27 août 2024 :

- **13h00 à 15h00** : **amphi A** (L1 Droit noms de famille de A à M inclus + L1 Droit Français – Droit Allemand) – intervention du SUAPS et SSU en fin de réunion (15 min chacun)
- **15h30 à 17h30** : **amphi A** (L1 Droit noms de famille de N à Z inclus + L1 double licence Droit-Science Politique + L1 Droit-Langues) – intervention du SUAPS et SSU en fin de réunion (15 min chacun)

# 2

## Cours d'Introduction aux études juridiques :

« Qu'est-ce que le droit ? »

(12h de cours réparties sur 2 ou 3 jours)

-**Pour les L1 Droit et les L1 DFDA**, du mercredi 28 au vendredi 30 août 2024, 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30 (les 3 jours) : Amphi A pour les étudiants de A à H inclus ; Amphi D pour les étudiants de I à Z inclus + L1 DFDA.

-**Pour les L1 Droit-Langues et L1 Droit-Science Politique**, du jeudi 28 au vendredi 30 août 2024, 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 (les 2 jours) : Amphi B pour les étudiants inscrits en L1 Droit-Science politique, L1 Droit-Langues



Les 12h de cours doivent être suivies avec le même enseignant !

# 3

## Des permanences assurées par les tutrices et tuteurs

Ces permanences seront assurées **du lundi 9 au vendredi 13 septembre, de 12h15 à 13h30** (les 5 jours), dans le **hall du bâtiment B**.

Vous pourrez vous y présenter librement pour poser toutes vos questions (sur les cours, l'emploi du temps, les locaux, la BU, la vie étudiante...etc.!).

# Qu'est-ce que le tutorat pédagogique ?

## Qui sont les tutrices et tuteurs ?



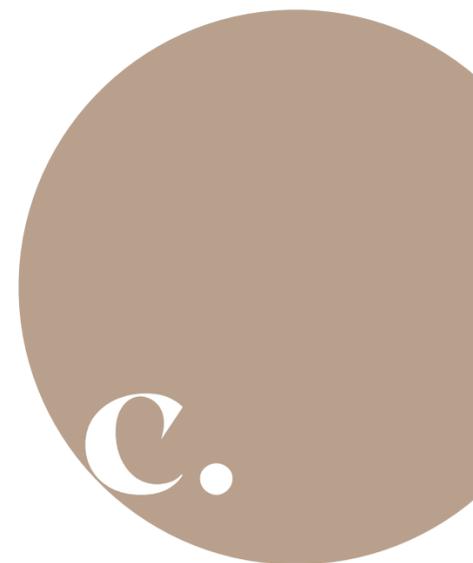
### Tutorat d'accueil

Permanences



### Tutorat d'accompagnement

Du 23 septembre au 25 octobre (en groupes de travaux dirigés) : 1h par semaine (obligatoire)

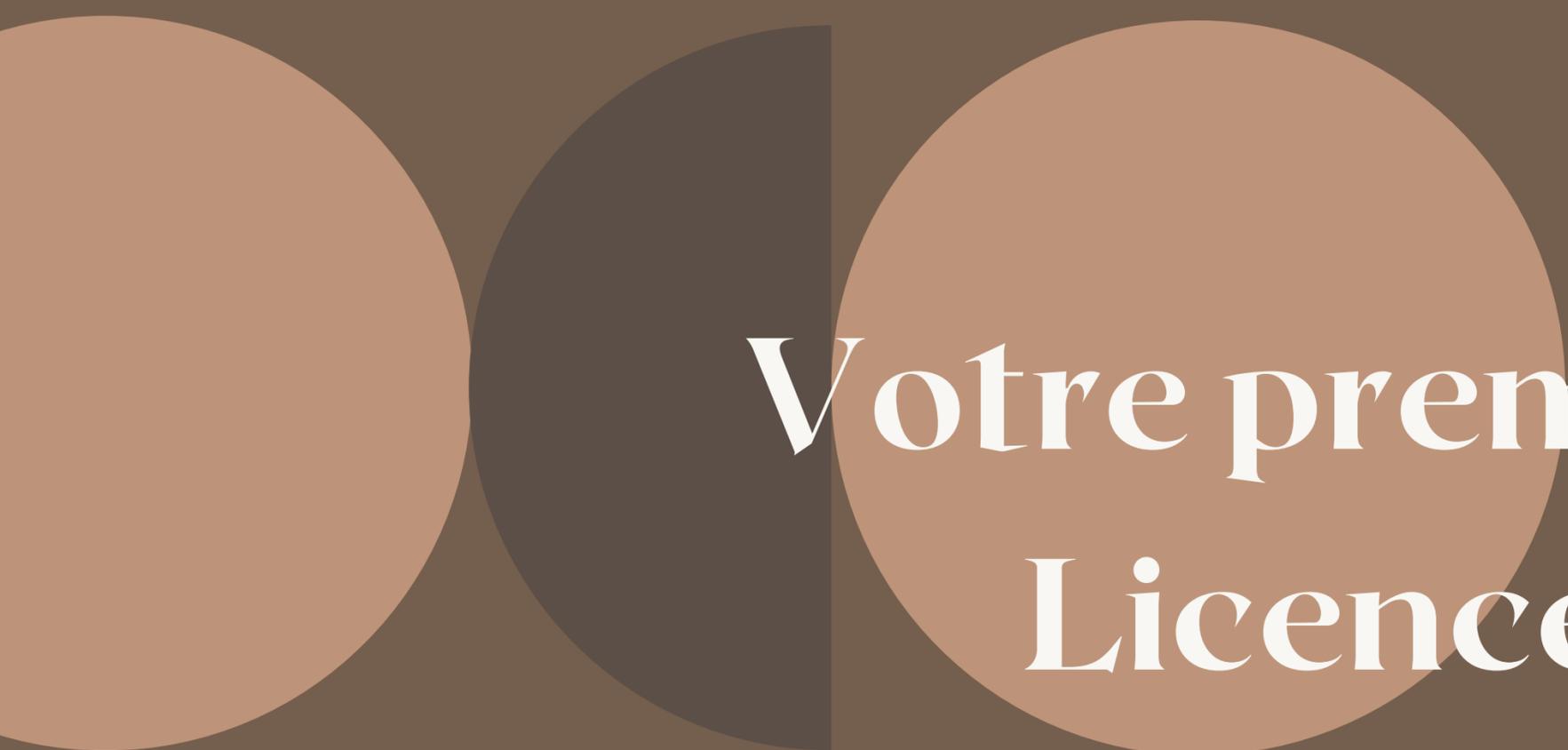


### Tutorat d'approfondissement

Du 4 novembre au 29 novembre (en groupes de travaux dirigés)

Ce sont **d'anciens étudiants de L1** qui viennent de passer en L2 ou qui entrent en L3. Ils savent mieux que quiconque les problèmes pratiques que rencontrent les nouveaux arrivants... **La mission des tuteurs est donc de vous accompagner au mieux tout au long du premier semestre :**

- *En vous présentant la faculté et son fonctionnement*
- *En vous donnant des conseils pratiques pour réussir la 1ère année de droit*
- *En se positionnant comme un interlocuteur accessible, qui a vécu la même situation il y a peu*



Votre première année de  
Licence de droit...

# L'offre de formation

Toutes les informations utiles sont sur le site internet de la faculté de droit : [\*\*https://droit.univ-tours.fr\*\*](https://droit.univ-tours.fr)

Rubrique Formations – Licences – Licence Droit – L1 Droit



## LICENCE 1 DROIT

### SEMESTRE 1

Sous r serve d'accr ditation par le Minist re

MODULE 1	CM	TD
Introduction g�n�rale au droit	36H	16H
Conf�rences de m�thode	8H	-
MODULE 2	CM	TD
Droit constitutionnel 1	36H	16H
Conf�rences de m�thode	8H	-
MODULE 3	CM	TD
Introduction historique au droit 1	20H	-
Organisation de la justice	20H	-
Introduction au droit compar�	20H	-
MODULE 4	CM	TD
Sociologie 1	24H	-
Langues vivantes	-	18H
M�thodologie documentaire	4H	2H
Tutorat p�dagogique	-	-
Introduction aux �tudes juridiques	12H	-
Stage volontaire	-	-

## LICENCE 1 DROIT

### SEMESTRE 2

Sous r serve d'accr ditation par le Minist re

MODULE 1	CM	TD
Droit de la famille	36H	16H
Conf�rences de m�thode	8H	-
MODULE 2	CM	TD
Droit constitutionnel 2	36H	16H
Conf�rences de m�thode	8H	-
MODULE 3	CM	TD
Introduction historique au droit 2	20H	-
Introduction au droit administratif	20H	-
Droit des personnes	20H	-
MODULE 4	CM	TD
Introduction � la science politique	24H	-
Questions contemporaines	14H	-
Langues vivantes	-	18H
MOBIL	2H	2H
Stage volontaire	-	-

# Conseils et obligations pour réussir votre année



Une présence assidue aux cours magistraux en amphithéâtre.

Il existe des versions « pirates » des cours de l'année dernière : ces dernières doivent à tout prix être évitées !



Une participation active aux séances de Travaux Dirigés (TD) et aux cours de langues (penser à envoyer votre choix de langue si ce n'est pas déjà fait)



La présence aux séances de travaux dirigés est obligatoire !

Toute absence injustifiée sera constitutive d'une défaillance à l'année ! Les absences doivent être justifiées auprès du chargé de TD.

# Conseils et obligations pour réussir votre année

## -Suite-



Les exercices demandés en TD doivent être réalisés de manière régulière et personnelle.

Ils vous permettront d'acquérir la méthode juridique. Tout plagiat sera sévèrement sanctionné!



Une bonne préparation aux examens de fin de semestre.

Les examens terminaux et les partiels ne se préparent pas quelques jours avant l'épreuve... Pour être réussis, ils supposent une bonne connaissance des cours et un travail régulier tout au long du semestre. Les matières sans TD doivent être révisées de manière personnelle tout au long du semestre : n'attendez pas le dernier moment !



Une consultation régulière de votre boîte mail @etu.univ-tours, de l'ENT (not. Celene) et du site internet de la faculté (droit.univ-tours.fr).

Les informations importantes vous seront systématiquement transmises sur ces supports, veillez à vous tenir informé.e.s !

# Calendrier universitaire 2024-2025

● Jours fériés   
 ● Partiels   
 ● Examen   
   Pauses pédagogiques   
 ● Evenements

Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
	1 D	1 M	1 V	1 D	1 M	1 S	1 S	1 M	1 J	1 D
	2 L	2 M	2 S	2 L	2 J	2 D	2 D	2 M	2 V	2 L
	3 M	3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	3 L	3 J	3 S	3 M
	4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 M	4 M	4 V	4 D	4 M
	5 J	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M	5 M	5 S	5 L	5 J
	6 V	6 D	6 M	6 V	6 L	6 J	6 J	6 D	6 M	6 V
	7 S	7 L	7 J	7 S	7 M	7 V	7 V	7 L	7 M	7 S
	8 D	8 M	8 V	8 D	8 M	8 S	8 S	8 M	8 J	8 D
	9 L	9 M	9 S	9 L	9 J	9 D	9 D	9 M	9 V	9 L
	10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M
	11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M
	12 J	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 M	12 S	12 L	12 J
	13 V	13 D	13 M	13 V	13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V
	14 S	14 L	14 J	14 S	14 M	14 V	14 V	14 L	14 M	14 S
	15 D	15 M	15 V	15 D	15 M	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D
	16 L	16 M	16 S	16 L	16 J	16 D	16 D	16 M	16 V	16 L
	17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M
	18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M
	19 J	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 M	19 S	19 L	19 J
	20 V	20 D	20 M	20 V	20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V
	21 S	21 L	21 J	21 S	21 M	21 V	21 V	21 L	21 M	21 S
	22 D	22 M	22 V	22 D	22 M	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D
	23 L	23 M	23 S	23 L	23 J	23 D	23 D	23 M	23 V	23 L
	24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M
	25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M
26 L	26 J	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 M	26 S	26 L	26 J
27 M	27 V	27 D	27 M	27 V	27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V
28 M	28 S	28 L	28 J	28 S	28 M	28 V	28 V	28 L	28 M	28 S
29 J	29 D	29 M	29 V	29 D	29 M	29 S	29 S	29 M	29 J	29 D
30 V	30 L	30 M	30 S	30 L	30 J	30 D	30 D	30 M	30 V	30 L
31 S		31 J		31 M	31 V			31 L	31 S	

# La promotion des L1 Droit



Étudiants inscrits en L1 Droit, dont le nom se situe dans la 1ere partie de l'alphabet.



Étudiants inscrits en L1 Droit dont le nom se situe dans la 2nde partie de l'alphabet, et en L1 Droit français-droit allemand



Étudiants inscrits en L1 Droit-langues et en L1 Droit-science politique

Vous êtes réparti.e.s en trois divisions : DD1, DD2 et DD3.

Les L1 Droit qui ont choisi espagnol ou allemand en langue vivante seront forcément en DD2.

Les L1 Droit qui ont choisi anglais seront réparti.e.s entre la DD1 et la DD2 selon l'alphabet.

# Les groupes de TD

Vous êtes ensuite affecté.e à un groupe de TD (vous connaîtrez votre affiliation la semaine du 16 septembre), dans votre division.

# 1

LES CHANGEMENTS DE GROUPES DE TD NE SONT PAS POSSIBLES.

Seuls les étudiants bénéficiant du Régime Spécial d'Etudes (RSE) peuvent demander un tel changement, pour des motifs strictement énumérés et à condition de remplir certaines conditions.

-Les demandes de changement doivent être faites le plus rapidement possible, de préférence dès la première semaine des TD

-Les étudiants doivent d'abord remplir un formulaire en ligne, accompagné des pièces justificatives.

-La demande sera transmise à la scolarité de la faculté :

<https://droit.univ-tours.fr/pedagogie/regime-special-detudes-rse>

# 2

# 3

Les étudiants en situation de handicap qui souhaitent bénéficier d'adaptations doivent se rapprocher de la mission handicap et du Service de Santé Universitaire (SSU) :

<https://www.univ-tours.fr/campus/sante>

# Les examens

Les épreuves sont de deux types :

**-Les partiels**, qui rentrent dans le cadre du contrôle continu pour les matières à TD (droit civil et droit constitutionnel).

La note de l'étudiant s'ajoute alors à celle obtenue en travaux dirigés. Les absences doivent être justifiées auprès des chargés de travaux dirigés. Au S1, les épreuves auront en principe lieu la semaine du 2 décembre.

**-Les examens terminaux**, pour toutes les autres matières qui n'ont pas de travaux dirigés.

Ces épreuves sont généralement plus courtes (1 heure ; oral etc.). Les absences doivent être justifiées auprès de la scolarité. Au S1, les examens auront lieu les semaines des 9 décembre et 6 janvier 2025.

Les examens ont lieu à l'issue de chacun des deux semestres.

Deux sessions d'examens sont organisées par année universitaire :  
-une en déc./janvier pour le 1er semestre (S1) ;  
-une en avril/mai pour le 2nd semestre (S2).

Les examens de rattrapage des 2 semestres se déroulent à la fin du deuxième semestre (au mois de juin).

Les modalités de contrôle des connaissances (types d'épreuves, durée) vous seront communiquées au plus tard 15 jours avant les épreuves (sur votre EDT)

# Les directeurs d'études



**Sébastien Roland,**  
enseignant en droit  
constitutionnel  
([sebastien.roland@univ-tours.fr](mailto:sebastien.roland@univ-tours.fr))

**Pauline Parinet-Hodimont,**  
responsable de la L1 &  
enseignante en introduction  
au droit administratif  
([pauline.parinet-hodimont@univ-tours.fr](mailto:pauline.parinet-hodimont@univ-tours.fr))

**Hélène Gourdy,**  
enseignante en  
droit civil  
([helene.gourdy@univ-tours.fr](mailto:helene.gourdy@univ-tours.fr))

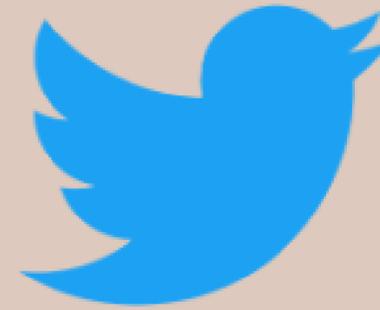
Ce sont des enseignants en première année qui assistent le responsable d'année afin d'accompagner les étudiants dans chaque division.

N'hésitez pas à vous adresser à eux pour toute question !



La déontologie de l'étudiant...

# 1-Une utilisation responsable des réseaux sociaux



Les propos injurieux, diffamatoires ou portant atteinte au droit au respect de la vie privée ou à la dignité des personnes intéressées sur tout réseau social sont passibles de **poursuites pénales**. Ils peuvent le cas échéant faire l'objet d'une **procédure disciplinaire** de la part des instances compétentes de l'Université.

## 2-Le respect des autres

L'université a formalisé pour les étudiants une procédure interne facilement accessible lorsqu'il y a suspicion de harcèlement :

**[www.univ-tours.fr/l-universite/nos-valeurs/harcelement/](http://www.univ-tours.fr/l-universite/nos-valeurs/harcelement/)**

Les étudiants s'exposent à des sanctions pénales mais également disciplinaires par les instances compétentes de l'université.

### **Cellules d'écoute à l'Université de Tours :**

**[vss@univ-tours.fr](mailto:vss@univ-tours.fr)** (contre les violences sexistes et sexuelles)

**[stop-discr.etu@univ-tours.fr](mailto:stop-discr.etu@univ-tours.fr)** (contre les discriminations et les harcèlements)

### **Correspondants égalité :**

**<https://www.univ-tours.fr/l-universite/nos-valeurs/mission-egalite/les-correspondantes-et-correspondants-egalite>**

### 3-Le respect des règles minimales de politesse

#### Comment s'adresser à un enseignant ou à un personnel administratif ?

Il est fondamental que les demandes faites par mail soient précises et formulées en respectant un minimum d'usages.

Les mails qui ne sont pas correctement rédigés n'auront qu'une faible chance d'obtenir une réponse...

Vous devrez indiquer en signature de mail votre nom, prénom, niveau d'études (L1), votre groupe de cours (DD 1, 2 ou 3) et votre groupe de TD (lorsqu'il sera connu).

Vous devrez utiliser certaines formules de politesse (« Madame, Monsieur » en accroche, « Respectueusement » en fin de mail).

Veillez à utiliser votre adresse mail étudiante (@etu.univ-tours) ou à vous créer une adresse sérieuse (il est peut-être temps d'abandonner votre doudou37@hotmail.com ...)

Veillez à respecter les horaires d'ouverture et de travail des destinataires : sauf urgence, les mails le week-end ou le soir après 19 heures sont à éviter !

# Contacts utiles



## Responsable de la L1 Droit

PAULINE PARINET-HODIMONT  
direction.l1droit@univ-tours.fr



## Scolarité Licences

Bureau B241  
scolarite.licences.droit@univ-tours.fr



## Service de santé universitaire

Contact Faculté : Nora LEBOT--GUENOT  
scolarite.licences.droit@univ-tours.fr  
Contact Univ. : ssu@univ-tours.fr



## Contact Régime spécial d'études

Nora LEBOT--GUENOT  
scolarite.licences.droit@univ-tours.fr



## Contact étudiant.e.s en situation de handicap

Nora LEBOT--GUENOT  
scolarite.licences.droit@univ-tours.fr



## Contact stages

Sandra Courcelle  
stages.licences.dess@univ-tours.fr

# Liens utiles



Site internet de l'Université

[www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr)



Site internet de la faculté

[www.droit.univ-tours.fr](http://www.droit.univ-tours.fr)



Environnement numérique  
de travail (ENT)

[www.ent.univ-tours.fr](http://www.ent.univ-tours.fr)



Page Instagram officielle  
de la faculté

[@fac\\_dess\\_tours](https://www.instagram.com/fac_dess_tours)



Bibliothèque universitaire

<https://sierra-app.scd.univ-tours.fr/>  
<https://bibliotheques.univ-tours.fr/>



Livret de l'étudiant

Distribué à la fin de cette réunion  
et disponible sur :

[www.droit.univ-tours.frhttps://droit.univ-tours.fr/version-francaise/actualites/livret-daccueil-de-letudiant](http://www.droit.univ-tours.frhttps://droit.univ-tours.fr/version-francaise/actualites/livret-daccueil-de-letudiant)



**Scannez ce QR code pour vous inscrire à un créneau de visite de la BU !**



# Merci, et bonne rentrée !

N'oubliez pas de vous rendre au rez-de-chaussée du bâtiment B (*à gauche en sortant de l'amphi par le bas*) pour récupérer votre carte étudiant et votre livret de rentrée !